



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de **Coralie DUTANG**, orthophoniste membre du « RezoAnimation Faber et Mazlish », intitulée « **Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent** ».

Information pratiques :

Dates : vendredis 24 février et 10 mars 2023

Horaires : 9h -12h30 / 13h30 – 17h

Nombre d'heures au total : 14 heures

Public visé : orthophonistes et logopèdes

Format de formation : Visioconférence

Tarifs : 250 Euros

Objectifs pédagogiques :

- Découvrir et pratiquer des outils de communication pour écouter activement
- Découvrir et pratiquer des outils de communication pour susciter chez les enfants le désir de coopérer
- Découvrir et pratiquer des outils de communication pour impliquer et responsabiliser le patient
- Découvrir et pratiquer des outils de communication pour encourager l'autonomie
- Découvrir et pratiquer des outils de communication pour développer l'estime de soi

Objectifs opérationnels : Cette formation permet de découvrir des outils de communication concrets et pratiques dans le but de créer une alliance thérapeutique basée sur le respect et la collaboration. Ces outils sont directement applicables dans nos cabinets d'orthophonie avec le patient et /ou son parent en situation d'accompagnement parental.

Méthodes et moyens pédagogiques : Cahier de travail remis au stagiaire contenant les habiletés, les exercices, la bibliographie... / Mises en situation en petits groupes et par des jeux de rôles.

Modalités d'évaluation : Tours de table et questionnaire final d'évaluation des acquis

Accessibilité :

Pour toutes les situations de handicap ou besoin d'adaptation de la formation, merci de nous contacter le plus en amont possible (1 mois) pour étudier la faisabilité et les adaptations possibles de la formation : logistique, technique, pédagogie et animation de la formation.

Programme :Jour 1 :

- Aider les enfants aux prises avec leurs sentiments pénibles.
- Susciter chez les enfants le désir de coopérer
- Remplacer la punition en encourageant l'enfant à se rendre responsable de son comportement (résolution de problèmes)

Jour 2 :

- Encourager l'autonomie
 - Utiliser les compliments descriptifs pour aider les enfants à renforcer leur estime de soi
 - Aider les enfants/ados à se dégager des rôles qui les empêchent de s'épanouir
- Révision globale de l'ensemble des habiletés apprises

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 44670699067 auprès de la Préfecture de Strasbourg Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénoté l'organisme de formation

ET

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

Numéro ADELI :

dénoté le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Dispositions financières :

Veillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 100 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. La facture acquittée et votre attestation de présence vous seront remises à l'issue de la formation par le formateur ou un représentant de AFK Formations.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, un report sera proposé et cela n'est pas le cas ou si le stagiaire ne sera pas disponible à cette date ultérieure, un remboursement intégral des frais engagés sera réalisé.

Pour toute annulation de votre inscription qui interviendrait au plus tard le 7 septembre 2022, un remboursement intégral sera proposé.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait entre le 7 septembre et le 7 octobre 2022 entrainerait une retenue de l'acompte de 100 Euros sauf si un remplaçant était trouvé par le stagiaire.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations



Le stagiaire

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	
10278	01270	00021059801	22	EUR	
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)					
FR76	1027	8012	7000	0210	5980 122
Domiciliation					
CCM DU PAYS DE SAINTE ODILE					
88 RUE DU GAL GOURAUD					
BP 101					
67213 OBERNAI CEDEX					
03 90 41 65 43					
Remettez ce relevé à tout organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		